

PLF 2027 : plus de 5Mds€ d'investissements privés à la clé pour la filière hydrogène

À la suite de la présentation du projet de loi de finances pour 2027 ce matin en Conseil des ministres, France Hydrogène salue la concrétisation de trois mesures attendues par la filière : la mise en place d'un mécanisme de double enchère pour soutenir le développement des carburants aériens de synthèse (e-SAF) en France, l'entrée en vigueur de l'Incitation à la réduction de l'intensité carbone des carburants (IRICC) et le lancement de la deuxième tranche du MSP à hauteur de 1,2Mds d'euros.

Ces trois dispositifs constituent les mesures prioritaires identifiées lors du Comité de pilotage de la Stratégie hydrogène du 22 juillet dernier, pour permettre aux projets industriels français d'atteindre leur décision finale d'investissement.

Faire des e-SAF une nouvelle filière industrielle française

Alors que la France concentre le premier portefeuille de projets e-SAF en Europe, loin devant ses voisins, et le deuxième au monde derrière la Chine. Le mécanisme de double-enchère est la brique finale pour faire de ces projets une réalité industrielle et concrétiser ce potentiel national. La demande en e-SAF est assurée par le règlement ReFuelEU Aviation ; le mécanisme de double-enchère réconcilie les temporalités qui ont besoin d'engagement sur 10 à 15 ans pour sécuriser les investissements, et celles des consommateurs, qui peuvent difficilement s'engager au-delà de 3 ans.

L'enjeu industriel est majeur. Les douze projets français qui pourraient être mis en service entre 2030 et 2035 représentent aujourd'hui plus de 800 000 tonnes de capacités annuelles de production d'e-SAF et plus de 14 milliards d'euros d'investissements potentiels. Leur concrétisation permettrait de mobiliser 3,4 GW d'électrolyse, l'équivalent de 40 % de l'objectif fixé par la Stratégie nationale hydrogène à 2035, et de créer plus de 3 600 emplois pérennes directs et indirects pour l'exploitation des sites.

Ces projets permettraient également de transformer près de 27 TWh d'électricité décarbonée en valeur ajoutée industrielle sur le territoire national, tout en contribuant à couvrir les besoins français et européens en carburants aériens de synthèse.

Le dispositif prévu par le Gouvernement garantira jusqu'à 160 000 tonnes de production d'e-SAF par an, soit le volume nécessaire pour atteindre en France le mandat de 2 % fixé pour 2032 par ReFuelEU Aviation. Cela correspond à deux grands projets, soit près de 3Mds€ d'investissements privés.

L'IRICC, un autre signal attendu pour la filière

France Hydrogène salue également l'inscription au PLF de l'IRICC, attendue pour sécuriser une demande pour l'hydrogène renouvelable et bas-carbone dans le raffinage, les carburants de synthèse maritimes et la mobilité routière. L'IRICC doit déclencher près de 2 milliards d'euros d'investissements privés pour des projets hydrogène sur ces secteurs – valeur médiane, dépendant du dimensionnement du quota hydrogène retenu in fine.

1,2 Mds confirmés pour le MSP

Dans la continuité de l'annonce des premiers lauréats du mécanisme de soutien à la production d'hydrogène décarboné cet été, le budget confirme l'enveloppe de 1,2 Mds € pour financer la deuxième tranche, lancée en septembre. Ce mécanisme devra entraîner de nouvelles décisions finales d'investissement dans les secteurs industriels stratégiques que sont la sidérurgie, les engrais ou la chimie.

Avec ce Projet de loi de finances, la direction tracée avec la filière par les ministres Maud Bregeon et Sébastien Martin lors du comité de pilotage ministériel hydrogène du 22 juillet, se traduit en actes.

Nicolas Brahy, Président de France Hydrogène, souligne : *« La filière hydrogène française est à un moment charnière, en devant impérativement reprendre de grandes décisions finales d'investissement en 2027. Le PLF présenté par le gouvernement apporte une réponse adéquate. Si ces trois mesures sont votées, le potentiel français se transformera enfin en investissements industriels ».*

A propos de France Hydrogène :

Réunissant 300 membres, France Hydrogène fédère les acteurs de la filière française de l'hydrogène structurés sur l'ensemble de la chaîne de valeur : des grands groupes industriels développant des projets d'envergure, des PME-PMI et start-ups innovantes soutenues par des laboratoires et centres de recherche d'excellence, des associations, pôles de compétitivités et des collectivités territoriales mobilisés pour le déploiement de solutions hydrogène. France Hydrogène accompagne la filière au plus près des territoires grâce à ses 15 délégations régionales. Son ambition : accélérer le développement de l'hydrogène renouvelable et bas-carbone pour réussir la transition énergétique, réindustrialiser et créer de la valeur sur l'ensemble du territoire

Contact presse :

Charlène Dinot : charlene.dinot@france-hydrogene.org / 06 46 47 06 95